

Enjeux liés à l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste dans le shale d'Utica de la Vallée du St-Laurent

Mémoire présenté par :

Le comité sur les gaz de schiste de Victoriaville

Alain Guillon

3, rue Provencher

Victoriaville (Québec) G6P 1B3

Coordonnateur régional Centre du Québec pour le RISGSVL

Regroupement interrégional sur les gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent

Président du Comité citoyens sur les gaz de schiste de Victoriaville

<https://www.facebook.com/nongazschistevicto>

www.regroupementgazdeschiste.com

Dans le cadre de la consultation du Bureau d'audience publique sur
l'environnement (BAPE)

Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec

Mai 2014

Le comité sur les gaz de schiste de Victoriaville a rejoint la population et peut témoigner des interrogations, des questionnements et de l'inquiétude des gens rencontrés.

La population des bois francs berceau du développement durable se questionne sur la protection de leur eau potable qui a été reconnue par l'American Water Association en 2008 comme l'une des trois meilleurs au monde.

<http://www.lechodevictoriaville.ca/2014/02/19/un-systeme-de-traitement-inutile-dapres-la-ville>

La menace de la qualité des produits régionaux souvent de culture biologique comme l'enseigne le CÉGEP de Victoriaville.

Nous sommes le berceau du développement durable car un homme par sa détermination a démontré, même s'il a été souvent décrié, voir sujet à moquerie, qu'il avait raison. Normand Maurice est considéré comme celui qui a institutionnalisé la récupération au Québec. Fondateur du CFER, centre de formation en entreprise et récupération.

<http://www.csbf.qc.ca/enseignement/secondaire/60/CFER-Normand-Maurice---Centre-de-formation-en-entreprise-et-recuperation-Normand-Maurice.aspx>

Aujourd'hui on accuse les écologistes allant jusqu'à les traiter d'éco terroriste dans les médias... La pollution de la terre, la pollution des océans, la disparition de certaines espèces animales ou végétales, dû à la suractivité humaine et la surconsommation. Les écologistes avaient-ils torts? Il est impératif de passer aux énergies renouvelables.

Victoriaville et sa région couvrent les territoires des MRC Arthabaska et de l'Érable. Ces municipalités sont situées en milieu agricole où de nombreux producteurs de produits biologiques se sont installés; cultures de canneberges et petits fruits, cultures céréalières et potagères. Plusieurs terres sylvicoles font partie de notre patrimoine; la production de sirop d'érable s'avère une source d'économie locale importante et les produits de l'érable sont vendus et réputés à l'échelle mondiale.

L'implantation de l'industrie gazière avec ses réseaux de gazoduc et de voies d'accès risque de nuire à la qualité des produits élaborés par des entrepreneurs locaux ayant investi temps et argent et contribué au développement économique de notre région.

Rien ne fait la preuve de la rentabilité du projet. On veut exploiter une ressource en misant sur un rendement de 10 à 20% de sa capacité. Suite à la fracturation de la roche, le reste du gaz libéré poursuit sa migration vers la surface pendant

les décennies à venir. Pourquoi ne pas attendre que de nouvelles technologies permettent l'utilisation d'un pourcentage significatif de 80 ou 90% de la quantité de gaz. Cette ressource, stockée dans le sous-sol depuis des millions d'années ne risque pas de disparaître. Aucune richesse naturelle ne doit être gaspillée pour récolter 10% de son potentiel, en privant ainsi les générations suivantes.

Rien non plus n'est mentionné sur les coûts de décontamination advenant des problèmes de fuites, la perte de revenus consécutive à la dévaluation des terrains et des propriétés, les coûts pour lutter contre la pollution, sans parler des effets prévisibles et imprévisibles sur la santé des gens vivant à proximité des sites.

La pétrochimie a sans doute sa raison d'exister, mais nous devons trouver les moyens de lutter contre l'utilisation abusive de carburant pour se tourner vers le développement des énergies vertes. Il se fait tard et il est grand temps de miser sur des solutions orientées vers un avenir plus sain et plus équitable pour tous.

Les rapports de scientifiques, de géologues, d'experts indépendants, qui n'ont aucun intérêt à être contre un développement de l'économie du Québec, dénoncent fortement le manque de précautions, le manque d'informations précises, le manque d'études sérieuses permettant de laisser libre cours à cette industrie. Au contraire, alors que l'on a des preuves concrètes de pollution dans les régions exploitées, on nous fait miroiter un maximum de profits face à un minimum de risques encourus, on manipule l'information, le public, pour développer cette filière.

Après 4 ans de mobilisation citoyenne, plus de 60 000 signatures déposées à l'assemblée nationale et l'on se pose encore la question de l'acceptabilité sociale!? Il semble plutôt que l'on veuille la contourner.

L'industrie a profité des largesses du gouvernement Bush. Celui-ci ayant assoupli grandement la réglementation sur la protection de l'eau afin de favoriser le développement de cette industrie aux États-Unis. Pourquoi avoir changé les lois si cela ne pollue pas? N'est pas dommageable?

Chez-nous, c'est le manque de réglementation, favorisé par le gouvernement Charest de l'époque, qui permet aux compagnies gazières et pétrolières de venir saccager les plaines du Québec. Pourquoi cette permissivité favorable aux lobbyistes et ce manque de transparence envers la population ?

Nous disons non à l'implantation cette industrie parce que c'est un gaspillage de richesse naturelle.

Nous disons non au gaz de schiste parce que nous avons l'impression d'être pris en otage, aucune étude sérieuse n'a été faite pour nous protéger avant d'implanter et de vendre notre sous sol à des compagnies minière dépourvues de respect pour les populations.

Nous disons non au gaz de schiste parce que cette industrie n'a pas démontré sa maîtrise des techniques pour exploiter d'une manière profitable pour tous, le gaz et le pétrole de schiste. Elle a plutôt tendance à cacher ses erreurs (Annexe 1) derrière des réponses ambiguës, exemple à Gaspé ou les citoyens doivent faire la preuve de la pollution de leur eau potable près des puits de forage. Selon ses propres données, l'industrie gazière admet que tout puits foré fuit à long terme. On le voit à St Marc sur Richelieu.

Nous disons non au gaz de schiste car la preuve que les hypothétiques bénéfiques de cette exploitation ne seront pas annulés par la dépollution, les frais de décontamination, les besoins d'alimenter en eau potable les citoyens d'une région contaminée n'est pas fait.

Nous disons non au gaz de schiste car nous n'avons aucune certitude que les produits de nos fermes agricoles biologiques ou pas, ne seront pas contaminé comme nous l'avons vu en Pennsylvanie.

Nous disons non car nous avons l'impression que les profits vont au privé et les dépenses au public.

Comité sur les gaz de schiste de Victoriaville.

Annexe 1

En 2012, le caractère massif des fuites de méthane était confirmé par des analyses effectuées en 2011-2012, publiées dans un rapport de la NOAA ([National Oceanic and Atmospheric Administration](#)) dans le journal [Nature](#) (février 2012) ; le CH₄ perdu dans l'air l'est en quantité au moins deux fois supérieure à ce qu'annonçaient les industriels gaziers⁸¹⁷⁷ ; dans le bassin Denver-Julesburg (près de [Denver](#)) en exploitation ce sont environ 4 % de la production qui sont perdus dans l'atmosphère (sans prendre en compte d'autres pertes à partir des systèmes de canalisations et de distribution). Ces chiffres confirment l'évaluation de Howarth de 2011, qui avait été contestée par l'industrie gazière et certains universitaires.

Le processus de fracturation implique des premiers rejets irréguliers (bulles de gaz et « rots de production ») que les sociétés gazières rejettent dans l'air au début (durant un mois voire plus)⁷⁷. Ce n'est que quand la production est régulière que le puits est relié à un pipeline⁷⁷. En fin de vie, d'autres fuites plus diffuses peuvent survenir. Les nouvelles données de terrain montrent qu'une petite partie du CH₄ perdu provenait de réservoirs de GPL (stocks avant expédition), « mais une grande partie de celui-ci [le CH₄] est juste du gaz brut fuyant de l'infrastructure », avec de 2,3 à 7,7 % de perte, soit une estimation moyenne de 4 %, légèrement plus élevée que celle faite par l'université Cornell en 2011 (de 2,2 % à 3,8 %) pour les puits et la production de gaz de schiste. Cette estimation est également plus élevée que celle précédente de l'EPA (qui a révisé sa méthodologie, « ce qui a en 2011 à peu près doublé l'inventaire officiel des émissions de l'industrie du gaz naturel au cours de la dernière décennie aux États-Unis »⁷⁷). 1,9 % du gaz perdu durant la durée de vie d'un forage s'échappe du puits lui-même à la suite de la fracturation. Capturer et stocker ce gaz et ceux issus du processus de fracturation est techniquement réalisable, mais trop coûteux selon l'industrie gazière⁷⁷.